

Demain l'Université de Strasbourg

<http://demain.unistra.fr>

Éditorial

A un an aujourd'hui de la création de l'Université de Strasbourg, chacun d'entre vous se sait directement concerné, et de grands chantiers mobilisent notre communauté universitaire. Tandis que les groupes s'activent à rédiger le projet d'établissement commun, les composantes et unités de recherche sont ainsi en pourparlers pour se regrouper en collègiums. Les chefs de projet missionnés sur les grandes fonctions de gestion affinent leurs plans et font émerger leurs premières propositions. Les services se concentrent sur les états des lieux de leurs pratiques de gestion. Enfin, des groupes de travail se constituent et des porteurs de projet sont missionnés pour faire émerger et conduire des actions qui doivent aboutir à un accompagnement amélioré des missions fondamentales de l'université.

Dans toutes ces activités, nous en sommes encore souvent à élaborer des propositions, à chercher à nous entendre par-delà nos spécificités, à inventer des réponses nouvelles aux besoins qui ne sont pas satisfaits. Nous n'avons pas encore toutes les réponses aux questions que vous vous posez, mais nous les aurons dans les prochains mois : avec le rythme soutenu qui est celui du projet actuellement, et avec les appuis dont nous allons bénéficier (notamment avec l'assistance de

l'Inspection générale de l'administration, de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR), de la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES), et d'un cabinet conseil en gestion des ressources humaines), vous verrez les prochaines lettres d'information s'enrichir d'éléments concrets sur les changements proposés par les différents groupes de réflexion et validés par nos conseils.

L'année 2008 verra ainsi l'esquisse de notre université s'affiner en un projet aux contours de plus en plus précis. Sa mise en œuvre commencera au 1^{er} janvier 2009. Bien sûr, il nous faudra au moins le temps du premier quadriennal pour mener à bien sa réalisation.

Outre ces activités centrales, le mois de décembre a été marqué par une assemblée de bilan d'étape dans l'élaboration du projet d'établissement commun le 5 décembre, et par la visite du directeur général de l'enseignement supérieur le 7 décembre. L'assemblée du 5 décembre a permis de faire le point sur les travaux des groupes. Ceux-ci ont pu y recueillir le retour sur leurs propositions des autres groupes, et celui des directeurs de composantes, d'unités de recherche et de laboratoire. Ce retour sera pris en compte dans la rédaction du projet d'établissement commun : dernière ligne droite

pour une remise à nos « conseillers » le 20 février et un vote d'une assemblée des congrès le 26 février.

La satisfaction des participants à cette rencontre du 5 décembre nous encourage à en reconduire le principe : nous envisageons ainsi d'organiser avant la fin du mois de février 2008 une assemblée de tous les directeurs de services des trois établissements, autour des chantiers « logistiques » (reconfiguration des fonctions de gestion). Quant à la visite de B. Saint-Girons, directeur général de l'enseignement supérieur, dont la venue même sur le site a montré le soutien qu'il accorde à l'entreprise, elle a été l'occasion d'annonces d'aides concrètes, plus que bienvenues au regard de notre besoin de renforcement de notre dispositif de conduite du projet.

L'effort collectif considérable réalisé par l'ensemble des équipes nous permet d'envisager aujourd'hui avec confiance l'horizon 2009.

Assemblée Demain l'Université de Strasbourg du 5 décembre : Un rendez-vous réussi

Les groupes interuniversitaires se sont réunis en assemblée pour la deuxième fois mercredi 5 décembre. Outre les membres des groupes, les chefs de services, directeurs de composantes et directeurs d'unités de recherche des différents établissements étaient invités aux débats. 170 personnes étaient au rendez-vous : preuve de l'intérêt grandissant au sein-même des établissements pour le projet de refondation de l'université de Strasbourg par les universités strasbourgeoises, l'IUFM et le Pôle universitaire européen.



Cette assemblée fut tout d'abord l'occasion, pour Mme Moraux, coordinatrice des audits conduits par l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (IGAENR), de présenter aux participants le cahier des charges de la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES), véritable outil de pilotage et d'aide à la décision, qui modélise le transfert des compétences nécessaire à l'autonomie. Elle a également rappelé qu'il restait six mois aux universités de Strasbourg pour concevoir leur réorganisation, se doter des



outils appropriés et former les personnels. Précisant que les trois universités disposaient de compétences complémentaires qu'il faudra enrichir par le recrutement de spécialistes, elle a constaté que la configuration de la pyramide des âges dans les établissements

allait occasionner de nombreux départs en retraite et donc des postes vacants qui permettront de pourvoir à ces compétences nouvelles.

■ Collégiums : une structure à affiner

Les présidents ont présenté les principaux éléments du cahier des charges des collégiums (structures intermédiaires entre l'Université et les composantes). Leur périmètre est à l'étude. Dotés de compétences uniquement en formation et recherche, les collégiums devraient être des organes consultatifs de coordination, sans pouvoir de décision et sans fonction de gestion. Si la notion de rattachement unique à un collégium reste le principe, une composante pourra demander un rattachement secondaire, si certaines conditions sont remplies, à un autre collégium. Le débat qui a porté sur ce sujet permettra d'alimenter la réflexion du groupe « Organisation et gouvernance » en vue du prochain comité de pilotage.

En matière de finances, Eric Pimmel a soumis à l'assemblée, un projet à mettre en œuvre pour la reconfiguration de la fonction budgétaire et financière. Ce travail sera conduit avec Pierre Lentz, agent comptable de l'UMB (notamment pour ce qui concerne les problématiques de masse salariale) et associera étroitement les chefs de services financiers et leurs collaborateurs.

■ Recherche : créer un collège des écoles doctorales

Le groupe interuniversitaire « Recherche » a fait état de son avancement dans la rédaction du volet recherche du contrat quadriennal. Il a par exemple annoncé son intention de créer un collège des écoles doctorales. Quelques questionnements demeurent cependant dans la réflexion sur le regroupement de la recherche :

la répartition des compétences entre la future Université de Strasbourg et les organismes de recherche ainsi que la création d'un service d'aide aux congrès.

■ L'offre de formation : accroître l'attractivité strasbourgeoise et favoriser la mobilité étudiante

Le groupe « Offre de formation » a procédé à un état des lieux et des pratiques dans chacune des trois universités dans la perspective de dégager des propositions inspirées du meilleur de chacune d'elles et respectueuses de leurs particularités respectives. Une première série de propositions a été approuvée par les trois Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) le 15 octobre 2007 (une réunion des trois CEVU a eu lieu le 4 février). Les enjeux majeurs de cette réflexion sont d'accroître l'attractivité de l'offre de formation strasbourgeoise et de favoriser la mobilité des étudiants.

■ Des avancées sur tous les groupes thématiques, notamment en ressources humaines, offre de formation et informatique

Cette deuxième assemblée a permis de mettre en lumière des propositions concrètes d'actions nouvelles qui feront la valeur ajoutée de l'Université de Strasbourg. Les travaux du groupe interuniversitaire « Ressources humaines », par exemple, ont réaffirmé l'objectif d'harmonisation des régimes d'Aménagement de la réduction du temps de travail (ARTT) et des régimes indemnitaires en s'appuyant sur le système le plus favorable aux personnels. Sont également en projet la mise en place d'une convention collective pour l'Université de Strasbourg qui permettra de gérer la diversification des statuts des personnels, une direction des emplois et une cellule de gestion des carrières. Le groupe « Informatique » propose, quant à lui, la création d'une direction informatique unique qui aura pour mission la mise en place d'un système global d'information et le développement des Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE), avec une chaîne de commandement politique bien définie. Il préconise une séparation claire de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, la création de différentes missions opérationnelles et propose une structuration en pôles. Les travaux des groupes « Relations internationales », « Vie étudiante », « Documentation » et « Patrimoine » ont également été présentés ainsi que les actions-pilotes « communication », « Culture, sciences et société » et « Semaine d'accueil en L1 » qui ont déjà fait l'objet d'un article dans la précédente lettre d'info. Annie Cheminat, qui conduit l'action « Se connaître, s'évaluer », a, par ailleurs, évoqué la place de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIP), actuellement hébergé par le Pôle universitaire

européen, dans la future Université de Strasbourg. Ces actions-pilotes ne résument pas, rappelons-le, l'ensemble du projet, mais en sont des locomotives. Pour conclure, signalons la mission « Objectif régression zéro » confiée à Jean Déroche, secrétaire général de l'ULP, annoncée lors de cette assemblée du 5 décembre, et qui doit veiller pendant tout le processus d'autonomie et de regroupement à ce que la création de l'Université de Strasbourg ne conduise dans aucun domaine à une régression par rapport à la situation actuelle dans chacune des universités.

Retrouvez le détail des interventions sur le site intranet <http://universitedestrasbourg.u-strasbg.fr>

Bernard Saint-Girons réaffirme le soutien du gouvernement lors de sa visite aux universités de Strasbourg

Lors de sa visite à Strasbourg, le 7 décembre, Bernard Saint-Girons, directeur général de l'enseignement supérieur, accompagné de Françoise Bévalot, d'Eric Haffolter, de Philippe Perrey et d'Isabelle Rousselle, a participé à un comité de pilotage extraordinaire de l'Université de Strasbourg. Réaffirmant le soutien du gouvernement, il a souligné le caractère unique, innovant et particulièrement important de ce projet. En évoquant « l'obligation de réussite » de la démarche de création de l'Université de Strasbourg, il a souligné que le ministère accompagne d'ores et déjà cette entreprise. Il a également annoncé la mise à dispositions de moyens supplémentaires pour soutenir le projet : un budget de 500 000 euros, 2 postes d'Ingénieur de recherche (IGR) et 1 poste d'Ingénieur d'étude (IGE). Des moyens accordés un peu en dessous des demandes transmises au ministère par nos trois universités, mais appréciables dans un contexte national de grande pénurie.

■ 3 postes supplémentaires pour le projet

Les 500 000 euros devraient être utilisés pour financer l'accompagnement de la fusion des services par un cabinet de ressources humaines (définition de l'organigramme de la nouvelle université), et par un « programmiste » (cabinet spécialisé dans la réorganisation éventuelle de l'occupation du parc immobilier). Il a également précisé que le transfert de compétences sur la gestion de la masse salariale

de l'Université de Strasbourg dégagera une marge de 450 000 euros.

■ Constitution de l'Université de Strasbourg : calendrier et procédure

Le DGES a profité de sa visite pour préciser les modalités de création de l'Université de Strasbourg : le calendrier des opérations constitutives de la fusion des 3 universités, de l'IUFM et du Pôle universitaire européen est globalement établi. Il vise à réduire au minimum la période d'administration provisoire. Tout commence à l'automne 2008 : les Conseils d'administration (CA) des établissements votent leur propre dissolution. Une assemblée constituante, composée de l'ensemble des membres des CA des trois universités, vote les nouveaux statuts et le budget primitif 2009 de l'Université de Strasbourg. Elle organise également les élections du nouveau CA, qui devront se dérouler entre octobre et décembre 2008. Parallèlement, un décret ministériel crée la nouvelle université de Strasbourg, au 1^{er} janvier 2009. Le président de l'Université de Strasbourg sera élu, comme le prévoit la Loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU), par les membres élus du CA, tout début janvier 2009. Et le contrat d'établissement 2009-2012 devrait être signé dans les 10 premiers jours de 2009.

Brèves

Ambitieux...

Les inspecteurs de l'IGAENR missionnés pour auditer les universités strasbourgeoises en décembre dernier, ont souligné le caractère « ambitieux » du double projet de fusion et de passage à l'autonomie dans le cadre de la Loi LRU. Effectivement, la double démarche ne manque pas d'audace, mais ne dit-on pas que la chance sourit aux audacieux ?

Des missions pour les secrétaires généraux

Les secrétaires généraux des trois universités et de l'IUFM viennent de recevoir officiellement les missions suivantes :

- Jean Déroche (ULP) : coordination générale, objectif « zéro régression »
- Eric Pimmel (URS) : finances
- Jean-Claude Bove (IUFM) : ressources humaines
- David Peil UMB (secrétaire général par interim) : patrimoine

Ces lettres de missions sont valides jusqu'au 1^{er} janvier 2009. Elles ne préjugent pas de la future position des uns et des autres dans l'organigramme final de l'Université de Strasbourg.

Le 26 février, 400 conseillers se prononceront sur le contrat unique d'établissement

Le 26 février prochain, les trois universités rassembleront leurs congrès en assemblée plénière. Ce ne sont pas moins de 400 personnes qui devront se prononcer sur l'adoption du contrat d'établissement de la future Université de Strasbourg ! La présentation du contrat sera en effet immédiatement suivie d'un vote. Chaque établissement mettra en place son propre dispositif électoral. Auparavant, les groupes de travail interuniversitaire auront dû rendre leur copie le 25 janvier au plus tard afin que la rédaction définitive du document soit finalisée pour le 14 février et adressée à chaque conseiller le 20 février. Ce 26 février 2008 fera donc date dans l'histoire de la création de l'Université de Strasbourg.

Les instances de l'Université de Strasbourg : des propositions pour la configuration des conseils.

Lors de l'Assemblée du 5 décembre dernier, le groupe « Organisation et gouvernance » a fait des propositions sur la configuration des conseils de l'Université de Strasbourg :

- Conseil d'administration : 30 membres (14 enseignants-chercheurs, 3 membres du personnel Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, ouvriers de service et de santé (BIATOSS), 5 étudiants et 8 personnalités extérieures),
- Conseil scientifique : 40 membres (20 professeurs et HDR, 8 docteurs, 4 BIATOSS, 4 doctorants et 4 personnalités extérieures),
- Conseil des études et de la vie universitaire : 40 membres (16 enseignants-chercheurs, 16 étudiants, 4 BIATOSS, et 4 personnalités extérieures).

Ces propositions ont commencé à être soumises au vote des conseils d'administration des trois universités.

De nouvelles instances

Le groupe « Organisation et gouvernance » a, par ailleurs, proposé de créer trois instances statutaires consultative :

- Le Congrès de l'Université qui rassemblerait les membres de tous les conseils, et éventuellement les élus du Comité technique paritaire (CTP),
- Un comité d'orientation stratégique : composé de personnalités scientifiques reconnues sur le plan international, il conseillerait l'université dans ses orientations stratégiques en tenant compte du contexte international,
- Un comité de visite : composé d'experts internationaux, il constituerait une évaluation externe en terme de stratégie, de recherche et de formation.

Une boîte à outils du projet sur le site intranet

La structure du site intranet se développe en réponse aux avancées du projet : l'ex-rubrique « Informations générales », devenue « Boîte à outils » du projet, contient à présent différentes sous-rubriques offrant des accès ciblés aux outils et aux informations disponibles. A noter l'ajout dans cette « Boîte à outils » d'une nouvelle section « Qui fait quoi ? », où vous pourrez notamment trouver les noms des pilotes politiques et opérationnels missionnés par les présidents sur les différents sous-projets et groupes de travail.

On en parle

L'AEF : le projet de refondation encouragé par l'Etat

Une dépêche de l'Agence d'informations spécialisées dans l'enseignement et la formation (AEF) du 18 décembre dernier commente la visite de Bernard Saint-Girons à Strasbourg (voir notre brève). Elle souligne l'engagement financier de l'Etat dans le projet (500 000 euros alloués). Un soutien apprécié par les présidents strasbourgeois qui précisent toutefois que cette aide financière ne saurait être suffisante au regard des surcoûts prévisibles liés au plan campus (annoncé par Valérie Pécresse) et au montage du projet.

Dépêche n° 88792 du Mardi 18 décembre 2007 – Pascaline Marion, « Fusion des universités de Strasbourg : le ministère alloue un demi-million d'euros au montage du projet »

Unité, éclatement, coopération ou fusion :

L'histoire des universités strasbourgeoises retracée par Jean-Yves Mérimond (Président honoraire de l'ULP) dans la revue Esprit

En 2001, à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du pôle universitaire européen, Jean-Yves Mérimond, Daniel Payot et Christian Mestre, alors présidents de l'ULP, l'UMB et l'URS, annonçaient, pour la première fois en public, l'éventualité de la fusion de leurs établissements. Depuis, le lent processus de la refondation de l'Université de Strasbourg est en marche. Des origines, en 1538, lorsque la réforme et la ville libre de Strasbourg donnèrent naissance au Gymnasium de Jean Sturm, jusqu'à la coopération interuniversitaire en passant par les ruptures de 1968, les spécificités de l'enseignement supérieur alsacien, vitrine successivement de la politique française et allemande, sont mises à jour dans cet article. S'il commente plus particulièrement le système de gouvernance de l'ULP depuis sa création, il dessine cependant les enjeux d'une refondation basée à la fois sur la diversité des universités strasbourgeoises et sur les particularités territoriales, politiques et religieuses de l'Alsace.

Esprit, décembre 2007 : *Universités : vers quelle autonomie ?* Strasbourg, l'exemple d'une fusion universitaire, Jean-Yves Mérimond